

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2008**

Les membres du comité de bassin ont été saisis par lettre en date du 1^{er} août 2008 du projet de procès-verbal de la réunion du comité de bassin du 10 juillet 2008.

Aucune modification n'ayant été souhaitée, le procès-verbal est approuvé.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Président
du Comité de bassin,



André SANTINI